

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE SEANCE 1 ^{er} avril 2025	
DATE DE CONVOCATION 26 mars 2025	
DATE D’AFFICHAGE 03 avril 2025	
NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE	33
PRESENTS	22
PROCURATION(S)	10
VOTANTS	32

Le maire certifie que la présente délibération a été télétransmise en Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité

Certifiée conforme et exécutoire.
Notifiée aux intéressés.

Le Maire

Le **PREMIER AVRIL** DE L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ à 19H00 :

Le Conseil municipal de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est assemblé en séance publique dans la salle du Conseil, sous la présidence de :
Monsieur Marc-Antoine JAMET, Maire

Étaient présents : MM. COQUELET, LEGO, AVOLLÉ, BALUT, GHOUL, AÏT BABA, NDIAYE, GRESSENT, GUILLON.
Mmes DUVALLET, ROUSSELIN, BENAMARA, DORDAIN, DESLANDES, ALTUNTAS, POUHÉ, DEBOISSY, BATAILLE, TERNISIEN, LEFEBVRE, VINCENT.

formant la majorité des Membres en exercice.

Étaient excusés : MM MARC, COPLO, LECERF, GODEFROY, GASSA, SABIRI et Mmes LOUBASSOU, DELIENCOURT, GÜTH, MANTSOUAKA-MASSALA.

Était absent : M. THIERY.

Avaient donné pouvoir : M. MARC à M. COQUELET, M. COPLO à Mme DUVALLET, M. LECERF à M. LEGO, M. GODEFROY à M. JAMET, M. GASSA à Mme DORDAIN, M. SABIRI à M. GHOUL, Mme LOUBASSOU à Mme BENAMARA, Mme DELIENCOURT à Mme DESLANDES, Mme GÜTH à Mme VINCENT, Mme MANTSOUAKA-MASSALA à Mme ROUSSELIN.

Mme Jeanne POUHÉ
est nommée Secrétaire à l'ouverture de la séance.

Assistaient à la séance :
Fonctionnaires : MM. TRISTANT, TOUTAIN, AURIÈRES, EL OUERDIGHI, VANHOVE, LHERNAULT, SWIECH, TORETON et Mmes BOULANGER, JEZ, GALLÉ-TESSONNEAU, ZAPPIA.

Délibération N°18

CULTURE – AUTORISATION DE SIGNATURE
RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC LA
MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE DE L'EURE

Mme Aurélie Lefebvre expose au Conseil municipal,

L'accès à la culture pour tous, la lutte contre l'illettrisme, et l'engagement d'aller vers tous les publics ne sont pas de vains mots à Val-de-Reuil !

La Médiathèque Le Corbusier, reconnue pour la qualité de son fonds documentaire avec plus de 58 000 ouvrages consultables et/ou empruntables gratuitement et forte de plus de 6 000 abonnés de tous âges, y participe grandement.

L'équipe de la Médiathèque mène de constantes actions en vue de multiplier le nombre de ses visiteurs. Fait exceptionnel sur le territoire de l'Eure, elle gère également six Bibliothèques Centres Documentaires installées dans les groupes scolaires de la commune (à l'exception de celui de l'École des Dominos dont la proximité avec la Médiathèque rendait moins pertinente cette installation).

Accusé de réception en préfecture
N° 25-04-18-250418-13
Date de télétransmission : 04/04/2025
Date de réception préfecture : 04/04/2025

Depuis février, **chaque enfant nouvellement inscrit dans une école de la Ville reçoit sa carte d'adhérent et participe à une visite familiale personnalisée.** Enfin, au long de l'année, la Médiathèque enrichit ses rayonnages avec l'acquisition régulière de nouveaux ouvrages, propose des ateliers, des spectacles et des activités aux enfants comme aux adultes, tels que Le coin des Lecteurs, L'heure du Conte...

C'est un lieu de culture et de connaissance très apprécié. Preuve en est le nombre de ses abonnés qui augmente : depuis le début de l'année 2025, **le nombre de nouvelles inscriptions a doublé par rapport à l'an passé (150 contre 75)** tandis que la fréquentation atteint jusqu'à **160 personnes les samedis.**

Pour continuer de proposer le meilleur et le plus grand nombre d'ouvrages aux habitants, la Ville a signé une convention triennale avec la Bibliothèque Départementale de Prêt, autorisée en Conseil Municipal du 15 février 2021. Cette convention est arrivée à échéance et il est proposé de la renouveler.

La convention nous oblige à remplir 4 conditions :

- 1) L'accessibilité du lieu ; pour la Ville de Val-de-Reuil, il est également important que l'accessibilité du lieu se prolonge au travers de l'accessibilité du fonds documentaire. C'est pourquoi la Médiathèque rolivaloise met l'accent sur l'acquisition en plus grand nombre de livres à gros caractères et de livres audio ;
- 2) La gratuité ;
- 3) L'engagement de consacrer 2 € par an et par habitant à l'acquisition d'ouvrages et aux abonnements à des périodiques – nous sommes à plus de 3 € ;
- 4) Des horaires d'ouverture larges.

En contrepartie, l'équipe de la Médiathèque Le Corbusier participe à des formations, bénéficie de propositions de concerts, de spectacles, et d'expositions gratuitement. Cette convention permet, de plus, aux abonnés de la Médiathèque de pouvoir accéder directement au fonds documentaire numérique de la Bibliothèque Départementale.

Il est, ainsi, proposé au Conseil Municipal le renouvellement de cette convention, exposée en annexe, pour une nouvelle période courant jusqu'à février 2027.

**Sur la base de ces éléments, le Conseil municipal, après en avoir délibéré
À l'unanimité**

- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer le renouvellement de la Convention triennale avec la Médiathèque Départementale de l'Eure.

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure en application de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Et ont les membres signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CONFORME
Marc-Antoine JAMET

